ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Année 2024

Modalités du concours

La session 2024 du concours est soumise à l'application de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, complété par l'arrêté du 30 mars 2023 fixant la répartition du nombre de postes offerts au titre de l'année 2023 au concours externe, au concours externe spécial en langue régionale et au troisième concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES CRPE 2024

Épreuves écrites d'admissibilité

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du 1er admissible aux épreuves écrites	Moyenne /20 du dernier admissible aux épreuves écrites	Admissibles
Externe public	78	817	328	17.25	11.41	203
Externe privé	18	181	54	16.25	10.75	40
2nd concours interne public	12	116	32	15.5	10.08	14
2nd concours interne privé	4	38	7	13.16	10	3
3ème concours public	10	191	47	15.08	10	23
Total	122	1343	468			259

Épreuves orales d'admission

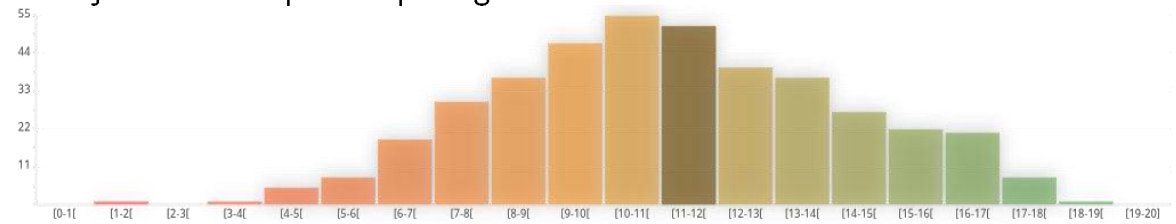
Concours	Présents	Moyenne générale /20 du 1er admis	Moyenne générale /20 du dernier admis	Admis	Moyenne générale /20 du dernier inscrit sur liste compl	Nombre d'inscrits sur liste complémentaire
Externe public	194	19.69	13.11	85 (78 + 7 du 2nd concours interne public)	12.22	15
Externe privé	38	18.36	12.47	21 (18 + 3 du 2nd concours interne privé)	11.72	3
2nd concours interne public	14	19.27	12.08	5	-	0
2nd concours interne privé	3	10.38	10.38	1	-	0
3ème concours public	22	17.52	10.02	10	-	0

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

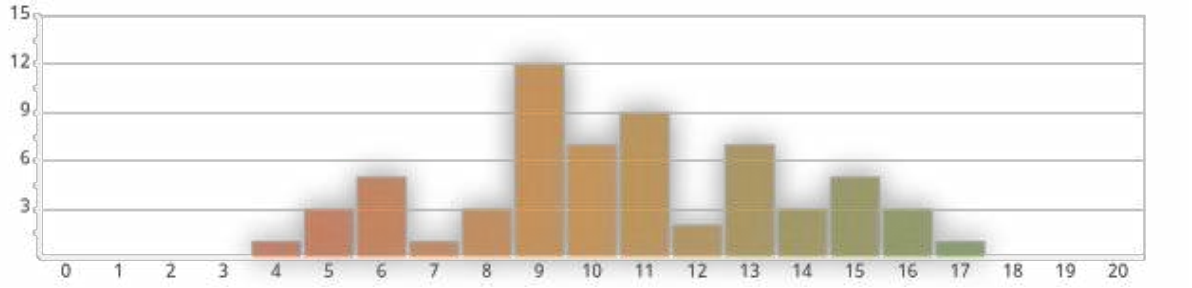
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

I. STATISTIQUES DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

Concours public : sur 411 copies (2023 : 432)
Moyenne : 11,03 (2023 : 11,25) Médiane 11 Écart-type : 3,03
La courbe est franchement gaussienne : le mode est à 10 et la note de 11 partage la série entière en deux parties égales. On remarque un nombre relativement élevé de bonnes copies : un quart d'entre elles a une note égale ou supérieure à 13,5. La régularité de la courbe montre que le sujet a bien joué son rôle pour départager les candidats.



Concours privé : sur 62 copies (2023 : 57)
Moyenne : 10,93 (2023 : 12,41) Médiane : 10,63



Le nombre peu élevé de copies rend aléatoire l'interprétation des statistiques. La moyenne est nettement plus basse que l'an dernier, les résultats sont plus dispersés, avec un certain tassement autour de la moyenne.

II. COMMENTAIRES SUR L'ÉPREUVE ET LES COPIES

Remarques sur les questions de langue

On a noté tout d'abord une difficulté générale dans la lecture et la compréhension des consignes. Le fait de justifier une réponse, par exemple l'emploi d'un mode, est souvent impossible. Ayant conscience parfois d'une incertitude dans ce qui leur est demandé, des candidats donnent un peu au hasard une succession d'informations sur tel ou tel terme en espérant, semble-t-il, que l'une d'entre elles correspondra à la demande.
Comme l'an dernier, les notions de base de la grammaire sont souvent ignorées, font l'objet de confusions ou sont employées à mauvais escient. Ainsi en est-il de nature et fonction, des classes grammaticales, de l'opposition entre phrase et proposition, de la valeur des temps … La question sur l'emploi de la virgule a révélé beaucoup de méconnaissance du rôle syntaxique de la ponctuation.
Enfin, les manipulations d'énoncé sont très largement méconnues, alors qu'elles sont au programme du cycle 3 : on a très fréquemment recours à la question *quoi ?* pour trouver un COD, au lieu de le pronominaliser, de l'extraire par *c'est… que*, ou d'en faire le sujet d'une phrase passive.

On ne saurait trop conseiller aux candidats de faire le choix d'une bonne grammaire et de la fréquenter quotidiennement tout au long de l'année de préparation pour se mettre en situation d'amasser le maximum de points à ces questions, somme toute assez simples, puisqu'aucune ne dépasse le niveau d'une fin de 3°.

Remarques sur les questions de lexique

On a souvent vu que des questions n'étaient pas traitées ou à peine abordées comme la définition en contexte du mot *apatride*, par exemple, ou le relevé de procédés lexicaux. Là encore des éléments du savoir de base comme les familles de mots ou la distinction entre comparaison et métaphore, peuvent ne pas du tout être connus. On a enfin vu régulièrement des candidats qui confondent des niveaux d'analyse linguistique différents, le candidat proposant par exemple un procédé syntaxique là où on lui demande un procédé lexical.

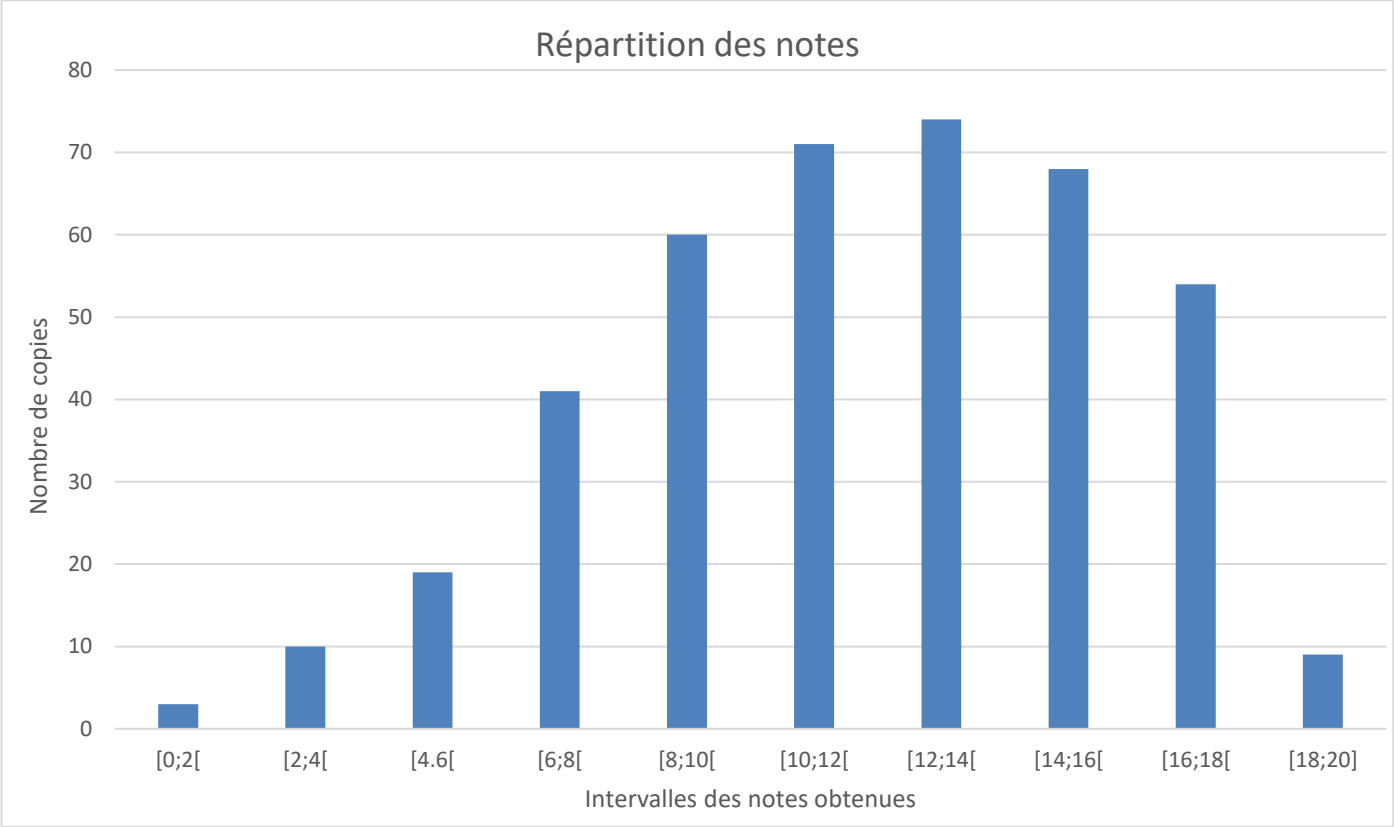
Remarques sur la question de réflexion et développement

On a noté plus d'une fois une volonté de construire le développement, de l'introduire et de le conclure, et d'articuler ensemble les différentes parties. Les copies montrent que, globalement, la nécessité de rendre cohérent un développement, de faire apparaître un plan et de ménager au lecteur des repères pour en suivre la marche est un attendu auquel il est souvent satisfait.
Les difficultés concernent au premier chef l'expression : le constat est souvent fait d'un manque de clarté et d'une mauvaise maîtrise du vocabulaire employé. L'orthographe et la ponctuation sont fréquemment bien en-deçà de ce que l'on attend d'un futur professeur des écoles.
En ce qui concerne le contenu, on a remarqué cette année que de véritables références littéraires se sont substituées avec bonheur aux recours à des productions industrielles— Marvel, Disney… — que les correcteurs de l'an dernier avaient constaté avec désolation, et qui n'ont aucune place dans un concours de ce niveau. Même si elles peuvent parfois être mal utilisées, les références à Romain Gary, Saint-Exupéry, Nathalie Sarraute, Zola, La Fontaine, Victor Hugo, Montesquieu, Colette, Jean de Léry … témoignent d'une culture littéraire du meilleur aloi dont la mise au service de l'argumentation est à saluer.
Des références peuvent aussi, à l'opposé, être appelées sans lien avec le sujet : ainsi le poème « A une passante » de Baudelaire ferait-il prendre conscience de la beauté de la femme ; d'autres sont utilisées à tort, comme le Journal d'Anne Franck … Il arrive aussi que le texte source, celui de L. Lafon cette année, n'ait pas été suffisamment compris pour être utilisé de façon pertinente, ce qui amoindrit encore l'argumentation d'ensemble.
Le conseil que l'on peut donner sur ce point aux futurs candidats est de veiller, par des lectures choisies et régulières, à maintenir un niveau de culture suffisant pour les exigences du développement qui leur est demandé ; il peut également être intéressant de fréquenter des essais ou écrits de réflexion de qualité, pris dans la littérature classique ou contemporaine, ou encore des éditoriaux ou articles de fond de la Presse écrite dédiée à l'analyse de l'actualité, pour développer une compétence globale de l'argumentation qui peut s'avérer très précieuse pour cette question.

-o-§-o-

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHEMATIQUES

Statistiques de l'épreuve de mathématiques



Nombre de copies corrigées (2024)	Note minimale	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Note maximale	Moyenne
473	1,25	8,75	12	14,75	19,75	11,6

À titre de comparaison, la répartition des notes obtenues lors de la session 2023 était la suivante.

Nombre de copies corrigées (2023)	Note minimale	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Note maximale	Moyenne
489	0,25	10,25	13,25	13,3	19,75	12,74

On notera plusieurs éléments d'évolution entre les deux sessions :

- La baisse significative du premier quartile montre un nombre plus important de copies d'un niveau relativement faible dans la mesure où un quart des notes se situe en-dessous de 8,75.

- La hausse elle aussi significative du troisième quartile montre quant à elle un nombre plus important de copies d'un bon voire très bon niveau, étant donné qu'un quart des notes finales est supérieure ou égale à 14,75.

Commentaires et analyses

Commentaires généraux

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Il est attendu de chaque candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Nature de l'épreuve

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Durée : trois heures ; coefficient 1. (Total des coefficients des épreuves écrites : 3).

Qualité générale des copies

De façon générale, le jury attire l'attention des futurs candidats sur les différents points suivants :

- Le jury a constaté une orthographe et une structure des phrases généralement soignées. Pour de nombreux candidats, il a été noté une expression correcte agrémentée de phrases de conclusion et des explications claires. Néanmoins, quelques copies comportent des fautes d'orthographe ainsi que des phrases mal construites, avec la présence de fautes parfois grossières sur des mots usuels ou sur la conjugaison courante. De manière générale, il existe une forte corrélation entre les notes faibles et des lacunes dans la maîtrise de la langue.
- La présentation des copies s'est avérée tout à fait correcte dans de très nombreux cas. Des écritures difficiles à déchiffrer et quelques productions mal organisées ont toutefois été notifiées. La mise en valeur des résultats, la rédaction des démarches utilisées, la gestion de l'espace dans la copie sont des éléments appréciés, tout comme la concision, la précision et l'honnêteté intellectuelle.

Contenu disciplinaire

Le jury attire l'attention des candidats sur certains points récurrents qui ont été relevés, pour lesquels un travail de préparation minutieux semble nécessaire. Certains contenus mathématiques propres aux cycles 2, 3 et 4 paraissent, dans certains cas, mal maîtrisés.

- Le travail des unités et conversions est un incontournable dans les contenus à enseigner. Le jury a parfois regretté un manque d'esprit critique de la part de candidats aboutissant à des résultats invraisemblables. Le jury invite les candidats à effectuer **un travail de contrôle de la vraisemblance** des résultats obtenus. Le jury insiste également sur l'importance des unités qui doivent clairement apparaître dans les conclusions aux questions posées.
- De manière générale, les copies les plus basses montrent des **thèmes usuels -enseignés aux cycles 2 et 3- mal maîtrisés.** Sont régulièrement observées des lacunes ou

méconnaissances dans les domaines suivants : grandeurs et mesures mal manipulées, pourcentages difficilement calculés, formules d'aires erronées, proportionnalité mal mise en place, etc.

- Plusieurs questions portaient sur des **outils numériques**. La maîtrise du tableur et de formules très classiques demandées reste inégale. La connaissance de procédures algorithmiques demeure fragile et a départagé de nombreuses copies.
- **La résolution de problèmes** est un enjeu majeur de tous les programmes en vigueur. À ce titre, la modélisation, et plus particulièrement la mise en équation et la résolution algébrique, est une compétence que les candidats doivent maîtriser. La mise en équation, la recherche d'expression littérale en fonction d'une variable sont des points réussis qui distinguent les bonnes copies.
- **L'utilisation spécifique du vocabulaire mathématique** doit être rigoureuse. En géométrie, par exemple, la distinction entre segments et droites (avec leur notation correcte), ou bien la nature des quadrilatères sont des attendus du programme.
- La **justification** d'une démarche est un attendu incontournable. Une argumentation claire, structurée, étayée par une démonstration est valorisée. A contrario, des affirmations non justifiées et pas toujours exactes sont pénalisées. À ce titre, il est bon de rappeler que l'exercice de Vrai/Faux nécessite une argumentation basée sur une démonstration rigoureuse ou la recherche d'un contre-exemple pertinent.

Conclusion

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles doivent faire preuve d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, tout en faisant preuve d'un esprit critique vis-à-vis des résultats obtenus. La concision, la clarté et la précision du raisonnement sont des éléments communs aux très bonnes copies. A contrario, la paraphrase, les longues explications sans contenus, les tentatives de forcer un résultat à obtenir sont largement pénalisées.
Le jury s'est attaché à construire un barème discriminant sur les points les plus essentiels à l'exercice du métier d'enseignant dans le premier degré afin de valoriser les candidats montrant des compétences solides sur les fondamentaux. Par conséquent, l'éventail des notes attribuées à cette épreuve montre une forte hétérogénéité du niveau de maîtrise des contenus des programmes des cycles 1 à 4.

ÉPREUVES ÉCRITES DISCIPLINAIRES D'APPLICATION

DOMAINE HISTOIRE – GEOGRAPHIE – EMC

EXERCICE 1 : HISTOIRE

La majorité des copies ne présente pas de problématique et les enjeux non perçus (notamment le traumatisme des 2 guerres qui amène à la recherche d'une paix durable).
On dénote une difficulté générale à cibler/cerner les éléments historiques à transmettre à des élèves de CM2.
La séquence est souvent libellée de façon strictement chronologique alors qu'une entrée via Simone Veil, personnage emblématique du dossier, pouvait amener à un énoncé du type « Simone VEIL, une figure au cœur des enjeux pacifiques du 20e siècle », ce qui permettait de traiter le sujet de la première guerre mondiale à la construction européenne (même si Simone VEIL est née en 1928).
Les séquences sont assez bien présentées de façon formelle, mais la place de la construction européenne et celle de la première guerre mondiale sont souvent inexistante.

La séquence est souvent réaliste. Le nombre de séances et leur titre sont corrects même s'ils sont souvent peu originaux. Dans un souci de structuration, de lisibilité et de précision, on peut attendre une présentation sous forme de fiche de préparation (que l'on a retrouvée dans les copies de qualité).

Les titres des séances proposées montrent, pour quelques copies, une vraie réflexion et compétence du candidat à construire une séquence d'apprentissage progressive répondant à une problématique. Les titres sont parfois peu précis et génériques. Une séance d'évaluation dans la séquence est très souvent proposée par les candidats.
La justification des documents reste souvent lacunaire et n'est pas assez reprise dans la séance dédiée. Souvent les justifications sont faites dans la séquence et ne sont pas reprises dans la séance dédiée
Notions et compétences sont peu précises et souvent confondues. On attend du candidat des compétences liées au domaine de l'histoire et pas seulement des compétences génériques applicables à n'importe quel domaine. Un lexique précis et historique est attendu. Les bonnes copies se démarquent car les compétences ont été repérées par les candidats.
Les notions sont également souvent confondues avec les objectifs attendus.
Concernant l'exploitation pédagogique de la séance (consignes, activités des élèves, différenciation, originalité, trace écrite, etc), il apparait que les consignes sont rarement développées et écrites de façon explicite. L'activité des élèves n'est pas toujours identifiable, comme celle de l'enseignant. Le rôle des élèves est souvent flou, même si les différents temps de la séance sont le plus souvent décrits : l'activité des élèves est peu explicitée et souvent ces derniers sont en position d'écoute.
Les très bonnes copies se sont attachées à formuler les consignes comme cela aurait pu être fait en classe, dans un langage adapté et ont fait participer les élèves.
Des projets sont intéressants, notamment quand le candidat part du quotidien ou du vécu des élèves (visite du monument au mort de la commune, musée…) pour développer la notion. La différenciation reste trop générique, laissant à penser que le candidat en parle comme une obligation formelle liée à l'épreuve et non comme une réflexion pédagogique dans le cadre de la thématique demandée. La différenciation est très succincte dans les rares cas où elle est proposée.
Les traces écrites proposées consistent la plupart du temps en des textes rédigés. Rares sont les candidats à avoir pensé aux cartes mentales ou autres traces écrites plus originales.

Exercice 2 : EMC (égalité entre les filles et les garçons)

La plupart du temps, les enjeux n'ont pas été détaillés avant la description de la séance. Les correcteurs devaient déceler les enjeux dans le cœur de cette dernière. Les références aux programmes ne sont pas toujours présentes.
La place de la séance dans une séquence plus large est quasiment inexistante. On peut remarquer de façon générale que la séance a été traitée isolément, indépendamment d'une séquence, ce qui est cohérent avec l'absence d'enjeux clairs énoncés par les candidats.
Comme pour la première partie de l'épreuve, les objectifs spécifiques d'apprentissage et les compétences manquent de clarté et/ou de précision.
Les documents ont été bien choisis mais leur choix est rarement justifié. Les candidats ont toujours utilisé des documents du corpus, très peu de candidats ont eu l'idée de proposer autre chose alors que le sujet s'y prêtait facilement.
Les séances proposent des dispositifs concrets, différents et variés (débats, travaux de groupe, conception d'affiche, saynète, …..) pour certains, d'autres des élèves passifs.
L'évaluation est rarement présente. Les productions quant à elles, sont présentes, variées et intéressantes (débats, travail de groupe, conception d'affiche, saynète, …..). On peut souligner un exemple particulier où le candidat propose que les élèves puissent communiquer sur le thème à partir de leur affiche auprès des élèves des autres classes.

Qualités rédactionnelles, lisibilité, syntaxe, orthographe…. :

La majorité des candidats offre des copies lisibles et correctes. Mais dans un nombre de copies non négligeable : il est regrettable de voir autant d'erreurs de syntaxe et d'orthographe. Les erreurs les plus fréquentes sont les fautes d'accord dans le groupe nominal, les accords grammaticaux, la conjugaison, les participes passés, les confusions (a/à ; quelle/qu'elle ; on/ont). L'accentuation des « e » est parfois aléatoire.

De rares copies sont à la limite de l'illisibilité tant la présentation et la graphie sont déplorables, ce qui reste rédhibitoire pour un concours de ce niveau. Il faut espérer que certains candidats s'adaptent à des jeunes lecteurs.

Points forts de copies de qualité :

Elles sont synthétiques, structurées, montrent le cheminement de pensée d'un enseignant qui élabore une séquence, sous forme notamment de fiche de préparation.
L'écriture est soignée, le travail est synthétique et précis, caractérisé par des phrases courtes contenant une idée importante. Les enjeux de chaque partie sont explicites et compris. Des connaissances scientifiques supplémentaires qui apportent une plus-value à la copie.
La référence aux programmes est présente et citée avec cohérence.
Une séquence viable avec les élèves, les documents du dossier traités et justifiés, avec des apports de documents complémentaires.

Faiblesses des copies insuffisantes :

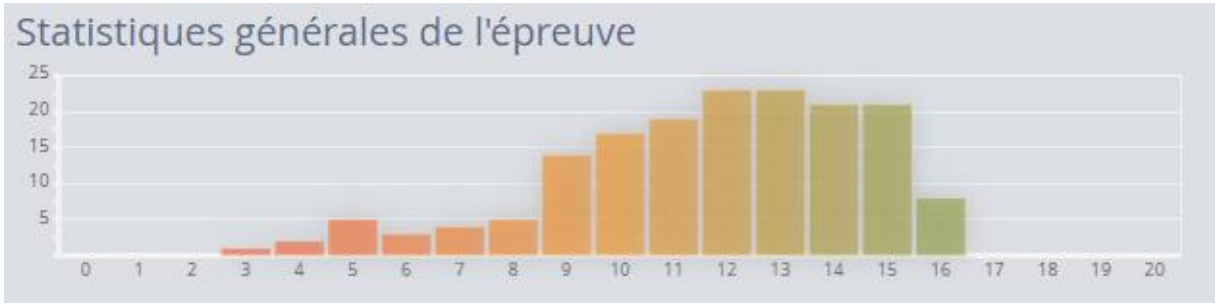
Les candidats les plus faibles sont loin d'une élaboration d'une séquence d'apprentissage au regard des notions trop peu maîtrisées ou traitées partiellement. De plus, ce défaut notionnel en HGEMC s'accompagne d'une méconnaissance de la construction d'une séance d'apprentissage.
La séquence est trop courte et/ou peu réaliste. Les élèves manquent de repères historiques. Les programmes sont mal voire peu connus.
Dans une ou deux copies, certains propos sont stigmatisant voire racistes, ce qui est contraire aux valeurs portées par notre institution et les Valeurs de la République. Certaines copies contiennent des remarques maladroites, trop personnelles, très familières !

ÉPREUVES ÉCRITES DISCIPLINAIRES D'APPLICATION

DOMAINE SCIENCES

192 (166 CRPE Public / 26 CRPE Privé) candidats ont choisi l'épreuve de sciences et technologie, soit 50%.

Le sujet était composé de 3 parties avec 23 questions (la 24ième ayant été annulée, à savoir la question n°15), dont 9 portant sur la didactique et la pédagogie. Les concepteurs ont donné une teinte *Jeux Olympiques* au sujet, plaçant ainsi le candidat dans l'obligation de convoquer ses connaissances scientifiques et pédagogiques dans l'analyse de l'activité sportive en lien avec les domaines du programme de *sciences et technologie* pour le cycle 3.



Les binômes de correcteurs ont utilisé toute l'étendue des notes, avec une moyenne CRPE public de 12,04 et une médiane de 12,50 supérieure à la moyenne montrant que les candidats ont plutôt bien réussi le traitement du sujet (quartile inférieur à 10,24 / quartile supérieur à 14,25).

La première partie envisage la physiologie du sport abordant ainsi la nutrition, la respiration, la circulation sanguine et la contraction musculaire. Cette première partie, qui ne présentait pas de difficulté particulière, est plutôt réussie (moyenne : 4,5 sur 7,5 pour le CRPE Public). Elle ne portait pas sur d'éventuelles analyses biochimiques mais restait dans les grandes fonctions humaines, sans les décrire. Elle nécessitait quelques connaissances rudimentaires de l'anatomie humaine avec quelques spécificités, à savoir la double circulation sanguine dans un système clos. Les candidats habiles ont évité de mobiliser des connaissances trop précises de type *veine cave, aorte,* voire *glycolyse*… car, en cas de non maitrise du concept, ces savoirs viennent alourdir l'erreur.

Sur la question du jeu de cartes en lien avec les menus équilibrés, les candidats ont bien ciblé les limites d'une telle activité de jeu qui, sans connaissances préalables et outils ressources pour la vérification, n'est pas une situation d'apprentissage.

La question *EPS et mathématiques* a placé quelques candidats dans de grands paradoxes. Il est rappelé que l'on ne peut pas priver un élève de manger ou encore relever la glycémie par prise de sang à l'issue d'une épreuve sportive.
Dans cette dynamique de projet interdisciplinaire, le futur enseignant doit savoir faire simple dans la conception des séquences et utiliser les ressources existantes. Vivre une pratique sportive, faire part de ses émotions lors de la recherche d'une performance est un premier axe et, en parallèle, l'enseignant pourra proposer d'exploiter des tableaux ou des graphiques sur l'apparition de l'hypoglycémie progressive du sportif.

La seconde partie (moyenne : 4,5 sur 6 pour le CRPE Public) questionne les objets technologiques liés à la pratique de l'escrime. Toutes les questions convoquaient la capacité du candidat à la lecture de schémas, de tableaux, en mobilisant quelques connaissances de conductivité de l'information. Dans la démarche technologique, les candidats étaient donc invités à bien séquencer les étapes pour cerner les parties ou l'objet qui assurent les fonctions d'acquisition, de traitement et de communication d'un signal. Ce terme fonction est la clé de voûte de l'analyse technologique.

La question sur la connexion sans fil n'était qu'une lecture de tableau et une analyse déductive pour choisir le système le plus économe adapté à l'utilisation. La notion d'économie d'énergie était un attendu au titre de l'éducation au développement durable constitutive des programmes. Cette question est plutôt bien réussie par les candidats.

La partie *programmation* ne nécessitait pas de véritables connaissances dans le domaine de la programmation. Par contre, elle plaçait le candidat dans une activité de lecture pour, d'une part, convertir un programme en texte et, d'autre part, analyser des erreurs d'élèves. Le candidat, qui disposait de la réponse exacte dans le sujet, devait comparer les productions de deux élèves

avec la réponse attendue. Il fallait être attentif à la durée du signal lumineux et envisager la construction déductive si… alors… .

La dernière et troisième partie (moyenne : 3,8 sur 6,5 pour le CRPE Public) s'ouvre sur les matières, matériaux et l'électricité. Lorsque le thème de l'électricité est présent, il induit chez les candidats les concepts de conduction du courant et son contraire. Dans notre situation problème, il s'agit bien de conduire le courant et non d'isoler le *Playmobil*. Les schémas traditionnels de l'électricité sont plutôt bien maîtrisés.
L'enseignement en *sciences et technologie* oblige à l'acquisition d'un vocabulaire précis permettant de désigner les éléments d'un circuit. L'enseignant doit être dans cette exigence. Le vocabulaire usuel est trop souvent le seul maîtrisé par les candidats. Or, dans une trace écrite, le futur enseignant doit être précis. Il est rappelé qu'une discipline scolaire se caractérise aussi par un lexique propre.

La question sur la démarche scientifique est très bien réussie. Les terminologies *hypothèse, expérience, conclusion* semblent constitutives de l'enseignement des sciences chez les candidats. La construction d'une connaissance et sa formulation est aussi un attendu pour être efficace dans l'enseignement. La trace écrite ne peut donc pas se réduire à une simple description.
La dernière question sur le calcul du volume d'aluminium a placé beaucoup de candidats en difficulté. Est-ce la non compréhension du mot armature, la non maîtrise de la division avec diviseur décimal ?
Les candidats qui ont su faire le lien entre la masse de l'armature et l'aluminium devaient faire une conversion (kg/g) puis diviser par la masse volumique.

Ce sujet a permis à des candidats n'ayant pas de parcours universitaire scientifique de manifester une habileté dans les réponses, autour de trois composantes :

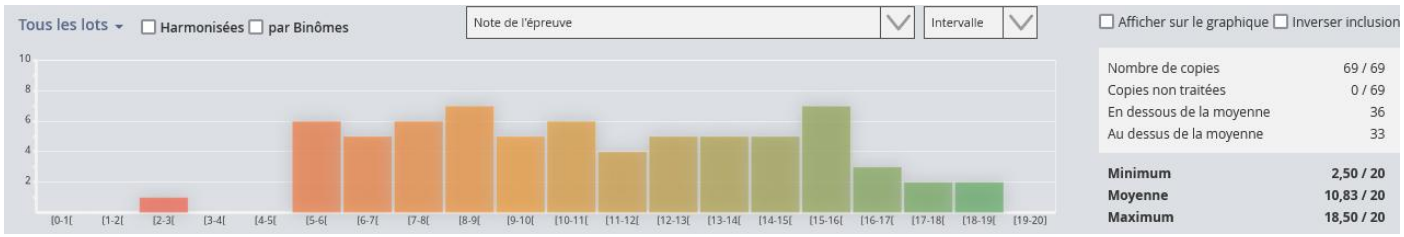
- Mobilisation d'une culture générale scientifique ;
- Mise en œuvre d'un raisonnement déductif et logique ;
- Elaboration de réponses explicites et simples.

Les candidats en difficulté se sont parfois noyés dans un verbiage avec erreurs scientifiques lourdes ou ne présentaient aucune connaissance minimale.

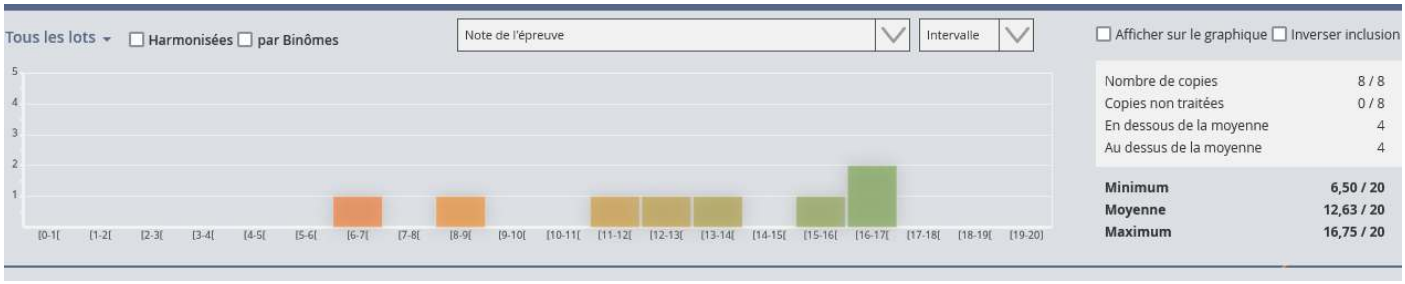
ÉPREUVES ÉCRITES DISCIPLINAIRES D'APPLICATION

DOMAINE ARTS

Les copies du concours public : 69 copies
6 binômes avec 11 à 12 copies par binôme
Les notes s'échelonnent de 2,5 à 18,5 avec une moyenne de 10,8



Les copies du concours privé : 8 copies
1 binôme de correction.
Les notes s'échelonnent de 6,5 à 16,75 avec une moyenne de 12,6.



1 Rédaction du candidat : 1ère partie du sujet

Remarques sur les difficultés des candidats :

Définition floue des objectifs d'apprentissage.
Analyse peu précise des documents et manque de formulation de problématiques claires.
Incapacité à construire des séances de manière efficace, priorisant la gestion de la classe au détriment de l'aspect pédagogique et didactique.
Connaissances artistiques généralement limitées.
Travail insuffisant sur le corpus des œuvres au programme.
Faible référence au socle commun.
Confusion entre le rythme et le tempo par plusieurs candidats.
Difficulté à intégrer les séances proposées dans une séquence d'apprentissage cohérente.
Manque d'argumentation et de justification des choix pédagogiques.
Présentation superficielle des documents fournis sans commentaire approfondi.
Certains candidats ont tout de même proposé des séances intéressantes en utilisant différentes approches pour atteindre les objectifs d'apprentissage, mais peu ont su les insérer dans une séquence pertinente. Les caractéristiques de la chanson d'Hindi Zahra ainsi que le vocabulaire spécifique de la discipline sont souvent mal maîtrisés. L'articulation des documents et leur présentation pourraient être améliorées. Enfin, il existe une grande disparité entre les copies, certaines montrant une analyse approfondie des documents tandis que d'autres restent superficielles, et les objectifs ne sont pas toujours clairement définis en raison de la diversité des activités proposées dans le dossier.

Conseils pouvant être donnés aux candidats

- Travailler la syntaxe et la rédaction.
- Approfondir les connaissances didactiques dans le domaine des arts.
- Développer sa curiosité artistique pour élargir ses références.
- Accorder de l'importance à la présentation des copies et à la qualité de l'écriture.
- Bien définir et différencier les notions de rythme et de pulsation pour proposer des activités adaptées.
- Utiliser les quatre paramètres du son pour une progression pertinente.
- Se concentrer sur les élèves en difficulté pour trouver des solutions permettant à tous de réussir.
- Maîtriser les œuvres du corpus.
- Argumenter les choix et donner les réponses attendues des élèves.
- Utiliser différents supports tout en maîtrisant le contenu des documents.
- Montrer une compréhension approfondie des enjeux du sujet et justifier les choix effectués.
- Reprendre les éléments du programme et énoncer clairement les objectifs de la séance proposée.
- Indiquer les réponses attendues aux consignes données aux élèves.

1 Rédaction du candidat : 2ème partie du sujet

Remarques sur les difficultés des candidats :

Méconnaissance du développement et des capacités des élèves en maternelle.
Manque de connaissance des missions et du rôle des ATSEM.
Peu de références au PEAC et au SMOG (support/médium/outils/gestes)
Mise en œuvre opérationnelle souvent peu réaliste.
Lacunes dans le vocabulaire spécifique des arts plastiques.
Manque d'argumentation et de justification des choix pédagogiques.
Besoin d'approfondir l'articulation et la présentation des documents.
Suggestions d'enrichissement culturel pour la construction des séances.
Compréhension limitée des enjeux des arts plastiques.
Insuffisante prise en compte de l'exploration des élèves et de l'expérience sensorielle.
Manque d'évocation de l'invention et de l'imaginaire.
Peu de mobilisation d'un vocabulaire spécifique.

Conseils pouvant être donnés aux candidats :

Maîtriser les œuvres du corpus.
Argumenter les choix.
Anticiper les difficultés des élèves.
Se référer aux instructions officielles et aux attendus de fin de cycle.
Établir des liens avec d'autres disciplines, en particulier le langage au cycle 1.

Il est crucial que les candidats mobilisent un langage spécifique en lien avec la pratique artistique dans leur démarche proposée en arts plastiques.

REMARQUE GLOBALE SUR L'EPREUVE

Les points principaux relevés dans les copies sont les suivants :

Redondance dans les remarques sur la mobilisation de la culture pour construire l'argumentation, avec certains candidats perdant des points.
Suggestion de varier les sujets pour inclure à la fois une analyse critique et une conception de séance.
Besoin d'expliciter la consigne de l'épreuve en demandant une introduction et une conclusion pour chaque sujet.
Observation générale sur la qualité des propositions, avec des liens intéressants avec d'autres disciplines mais peu de démonstration de grande curiosité ou de culture générale.
Amélioration de la structuration des copies par rapport aux années précédentes, bien que la problématisation du sujet puisse parfois faire défaut.
Maîtrise générale de la structuration des séances d'apprentissage, bien que certains candidats évitent les difficultés du sujet en renvoyant à une séance précédente.
Nécessité de mieux maîtriser l'orthographe, ce qui pourrait être réintégré dans le barème.
Possibilité d'approfondir le lien avec les autres disciplines du programme.
Observation d'une grande hétérogénéité dans les copies, avec peu de démonstration de curiosité pour les arts plastiques ou l'éducation musicale.
Ces épreuves de spécialisation en Art requièrent une connaissance profonde des enjeux disciplinaires de l'Éducation Musicale et des Arts Plastiques. Elles sollicitent une acculturation. Ainsi, les candidats doivent pouvoir faire preuve d'une curiosité et d'une sensibilité aux enseignements artistiques.

Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

L'importance de prendre en compte la qualité de la présentation dans le barème de correction.
La suggestion d'utiliser un écran numérique pour projeter les documents en couleurs lors de l'épreuve des candidats.
Le constat que l'importance des arts dans la construction de l'enfant n'est pas suffisamment mise en valeur dans les copies évaluées.
La nécessité pour les candidats de maîtriser les œuvres du corpus et de prendre le temps d'argumenter leurs choix.
L'importance pour le candidat de proposer une séance dans laquelle le rôle de l'enseignant est clairement explicité et où les élèves en difficulté sont pris en compte.
L'encouragement à mentionner les enjeux et l'importance de l'enseignement artistique et à les lier aux autres enseignements.
L'importance de la qualité de l'expression écrite, de la clarté des propos, ainsi que de l'exactitude orthographique et syntaxique.
L'incitation à prélever des indices dans le corpus pour bâtir une séance de qualité.
L'insistance sur la nécessité de se référer aux programmes et de mettre en avant l'alternance des phases d'exploration et de réflexion.

EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVE DE LECON

- **Exposés du candidat en français et en mathématiques**

Remarques sur les exposés des candidats

Les candidats bien positionnés proposent des présentations claires et structurées, avec un plan annoncé. Certains font l'effort de problématiser le sujet. Ils doivent penser à contextualiser la séance en l'insérant dans une séquence, en s'appuyant sur les domaines du socle commun et en respectant le développement cognitif de l'enfant. Il a été fort apprécié par le jury les candidats qui spécifiaient les prérequis, qui avaient une réflexion sur les consignes données et savaient les expliciter, qui anticipaient la forme et le contenu de la trace écrite, qui anticipaient les difficultés.

Les candidats qui réussissent s'adressent au jury en se détachant de leurs notes, gérant correctement le stress de l'épreuve. L'utilisation pertinente du tableau est aussi appréciée.

Le jury a apprécié une mise en parallèle argumentée des documents, des programmes et des différentes étapes de la séance en montrant un esprit de synthèse et une bonne capacité de réflexion. Il est inutile de lister les documents composant le sujet, les membres du jury ayant le dossier sous les yeux.

Les références théoriques et la maîtrise de notions fondamentales sont évidemment un plus. Les connaissances didactiques développées peuvent être non appropriées. Des prolongements et des liens interdisciplinaires sont souvent présentés. Il faut cependant veiller à ce qu'ils soient bien en cohérence avec la discipline choisie.

On note aussi que certains exposés durent moins de 10 minutes. Une très bonne gestion du temps est nécessaire. L'utilisation d'un chronomètre est possible. Les candidats doivent se souvenir qu'un exposé très court entraîne un entretien plus long avec le jury, donc plus de questions.

Conseils donnés aux candidats pour les exposés

- Veiller à ne pas présenter un exposé hors sujet
- Proposer un exposé structuré qui inscrit la séance présentée dans une séquence succinctement exposée
- Problématiser le sujet proposé
- S'entraîner à dérouler son exposé de façon à respecter le temps imparti pour la présentation
- Soigner le registre de langue mobilisé
- Proposer une présentation dynamique : voix claire, bien positionnée, enjouée et audible
- Regarder les membres du jury, éviter les postures renfermées
- Préciser explicitement ses choix quant aux documents mis en avant ou au contraire laissés de côté
- Anticiper les procédures et obstacles des élèves et prévoir une différenciation
- Expliciter les consignes données aux élèves
- Envisager les modalités d'organisation de la classe et les objectifs visés pour chacun des groupes si cette organisation est privilégiée

- Veiller à ne pas trahir les noms des auteurs des documents du dossier (Monsieur au lieu de Madame par exemple)
- Ne pas hésiter à utiliser le tableau mis à disposition pour schématiser la situation, l'organisation retenue et donner ainsi une vision partagée de la situation d'enseignement

- **Entretiens avec le jury en français et en mathématiques**

Remarques sur les entretiens
Les candidats sont à l'écoute des questions et échangent facilement avec le jury. Ils montrent une réflexion professionnelle. Ils valorisent des compétences essentielles au métier de professeur des écoles.
Les candidats qui ont le mieux réussi ont présenté une maîtrise du socle et des enjeux des programmes en mathématiques et en français. Ils ont su contextualiser les sujets proposés et apporter des connaissances personnelles autres que celles présentes dans le dossier documentaire à disposition. Ils montrent leur capacité à formuler des propositions nouvelles et sont capables d'identifier les limites de ce qu'ils ont proposé initialement. Ils acceptent la controverse, font preuve de réflexion et d'adaptabilité.
Des candidats montrent une réflexion sur les activités ou exercices proposés aux élèves en les faisant eux-mêmes au préalable, leur permettant ainsi d'avoir un esprit critique et d'identifier les éventuels obstacles. En effet, effectuer les exercices proposés montre que le candidat a conscience qu'une séance se prépare, se réfléchit et permet à ce dernier de mesurer les difficultés et d'anticiper un étayage précis.
Certains candidats n'hésitent pas à faire usage du tableau, à bon escient et autant que de besoin.

Conseils donnés aux candidats pour les entretiens
- Prendre le temps d'écouter les questions et les faire reformuler si nécessaire
- Ne pas hésiter à reconnaître une absence de connaissance sur une question
- Penser à justifier ses choix et ses réponses aux questions du jury sans répondre uniquement par oui ou non
- Réussir à se détacher d'une pratique antérieure, parfois inadaptée
- S'informer et se projeter sur tous les cycles d'enseignement
- Maîtriser les termes professionnels, les sigles
- Rester attentif à sa posture pour permettre au jury de se projeter dans une posture professionnelle en devenir
- Soigner son écriture si le tableau est utilisé

Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

Les candidats ont une bonne connaissance des modalités de passation de l'épreuve et les respectent.
Par contre, le jury a été surpris de constater qu'un grand nombre de candidats manquait de connaissances didactiques voire notionnelles et n'avaient pas une connaissance suffisante des programmes d'enseignement.
Le jury a apprécié les candidats qui savaient mettre en lien les éléments d'ordre pédagogique et didactique avec la capacité à mettre en œuvre la séance dans la classe au travers des consignes à donner, de la gestion dans l'espace classe, de la constitution de groupes, des transitions, de la différenciation…
Une grande capacité de réflexion et une posture adaptée sont des points très positifs

pour les candidats.

Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

- Préparer de manière approfondie cette épreuve qui exige un vrai travail préalable
- Adapter le niveau de langue mobilisé au cours de cet entretien professionnel
- Savoir entrer dans un échange véritable avec le jury
- Savoir expliciter ses choix et engager une réflexion lorsque on est questionné par le jury
- Faire reformuler une question si nécessaire
- Equilibrer les présentations entre des références pédagogiques et didactiques, des mises en œuvre dans la classe et une inscription dans un cadre institutionnel et réglementaire
- Savoir analyser et anticiper les erreurs des élèves
- Penser à présenter les modalités d'organisation de la classe
- S'autoriser à porter une critique étayée des documents si nécessaire
- Veiller à avoir une tenue vestimentaire correcte pour un futur professeur des écoles

EPREUVE D'ENTRETIEN

PREMIÈRE PARTIE :

EPS et connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant.

1- Présentation d'une situation d'apprentissage à partir du sujet donné

Dans leur majorité les candidats montrent une juste compréhension globale des sujets qui leur sont proposés et savent choisir une APSA adaptée qu'ils situent clairement dans un des 4 champs d'apprentissage de l'EPS. Le lien avec le socle commun et les programmes est régulièrement établi. La réglementation spécifique relative à l'encadrement de l'EPS est globalement connue.
Le jury apprécie les exposés structurés, annoncés par un plan et qui, après une courte introduction sur les enjeux de l'EPS, annoncent clairement la problématique identifiée et présentent une situation d'apprentissage permettant d'y répondre. En revanche, l'analyse détaillée du sujet proposé reste parfois insuffisante et peut conduire les candidats à se focaliser sur une thématique sans véritablement prendre en compte, dans leur présentation, l'ensemble des éléments précisés dans le sujet et notamment les obstacles rencontrés par les élèves dans l'apprentissage.
Certains candidats ne structurent pas clairement leur exposé et/ou n'exploitent pas suffisamment le temps imparti de 15 minutes de présentation. Ils ne s'autorisent pas toujours à proposer des prolongements, à élargir le champ des connaissances ou à faire appel à l'interdisciplinarité.
La progressivité de l'apprentissage est majoritairement présentée en inscrivant la séance dans une séquence d'apprentissage. Certains candidats réussissent également à proposer une progressivité propre aux évolutions de la situation choisie.
Le jury valorise une analyse précise du sujet qui conduit les candidats à faire le choix argumenté d'une hypothèse quant aux difficultés rencontrées par les élèves. La capacité à concevoir une

situation répondant exactement aux difficultés repérées et la définition d'un objectif explicite pour chaque étape de la séance sont également appréciées. A contrario, certains candidats ne mettent pas en adéquation les origines de la difficulté rencontrée et l'objectif d'apprentissage des situations pour y remédier.
Une difficulté récurrente réside dans la méconnaissance du développement de l'enfant qui conduit certains candidats à proposer des situations peu adaptées à l'âge des élèves, à leurs besoins physiologiques et parfois même à leur sécurité et ceci notamment en maternelle.
Le choix de situations qui manquent de simplicité est souvent défavorable aux candidats.
Certaines propositions d'organisations pédagogiques peuvent également paraître irréalistes quand les candidats n'appréhendent pas pleinement la réalité de la gestion d'une classe entière. Dans ce cas, la situation présentée ne permet pas aux candidats de se projeter dans la prise en compte de tous les élèves et d'anticiper un temps d'activité suffisant pour chacun.
D'une manière générale, les candidats anticipent des supports pour faciliter la présentation de leurs situations d'apprentissage et illustrer leur propos. L'usage du tableau, peu exploité à ce stade, peut s'avérer un atout à cet effet.

2- Conseils donnés aux candidats pour la présentation

Veiller à prendre le temps de lire et d'exploiter avec précision le sujet.
Structurer sa présentation à l'aide d'un plan clairement explicité au jury à partir d'une problématique identifiée dans le sujet et relative à l'identification des besoins des élèves.
Veiller à calibrer sa présentation sur l'ensemble du temps imparti de 15 minutes et bien anticiper une conclusion.
Éviter de lire ses notes et favoriser une expression dynamique tout en maîtrisant le débit de parole.
Proposer des situations d'apprentissage simples, adaptées (programmes et développement de l'enfant).
Cibler précisément les objectifs visés et les expliciter de manière à les rendre opérationnels.
Chercher à être clair et concis dans la présentation de la situation d'apprentissage et permettre au jury de se projeter dans la séance en contextualisant (nombre d'élèves, matériel présent, configuration des espaces, consignes, etc.).
Questionner la faisabilité de la (ou des) situation(s) au regard des capacités des élèves et d'une organisation pédagogique pensée pour une classe entière et pour laquelle le rôle de l'enseignant (et des éventuels autres adultes ; intervenant, ATSEM…) est bien explicité. Bien connaître les spécificités de la maternelle sur ce point.
Veiller à faire des choix favorables à une mise en activité suffisante des élèves, à une anticipation de leur sécurité ainsi qu'à la prise en compte de la diversité.
Intégrer dans la présentation les notions de progression et d'évaluation des compétences des élèves. L'usage d'une trace écrite peut, à cet effet être pertinente.
Identifier la place et le rôle des adultes dans la mise en œuvre de la séance.
Anticiper des variances, des prolongements possibles et/ou une approche interdisciplinaire.
Ne pas hésiter à utiliser le tableau pour illustrer le propos et aider à comprendre la séance proposée

3- Entretien avec le jury

La majorité des candidats utilise un langage clair et adapté à la situation d'entretien et montre une bonne connaissance des programmes en EPS et particulièrement des attendus de fin de cycle. En revanche, l'entretien avec certains candidats révèle des connaissances superficielles dans le domaine de l'EPS, des textes institutionnels et dans les capacités des élèves.
Les candidats qui réussissent rentrent dans un véritable échange avec le jury. Ils prennent en compte les questions du jury et sont capables de porter un regard réflexif sur les éléments de leur présentation ou de faire des propositions pour faire évoluer les situations d'apprentissage proposées. La maîtrise didactique et l'expérience de stages peuvent aider certains candidats à argumenter leurs choix et tirer parti du questionnement du jury pour procéder à des adaptations, proposer de nouvelles pistes ou des prolongements.
En revanche, les candidats qui n'ont qu'une vision superficielle des contenus des programmes ou une méconnaissance des enjeux de l'EPS peuvent être rapidement déstabilisés par le

questionnement du jury. Leurs réponses manquent aussi souvent de l'usage d'un vocabulaire spécifique au domaine d'apprentissage de l'EPS.
D'autres peuvent être en difficulté pour rentrer dans la controverse professionnelle. Ces derniers font souvent des réponses brèves, ont du mal à argumenter leur choix et à s'emparer des questionnements du jury pour faire évoluer leur proposition.
Le jury cherche parfois à projeter le candidat dans une réflexion très pratique du fonctionnement de classe qui nécessite des réponses concrètes, ancrées dans le principe de réalité d'une gestion de classe. Les capacités d'écoute du candidat et son analyse pédagogique sont alors précieuses et complémentaires à ses connaissances didactiques.
La méconnaissance de la réglementation notamment au niveau de la sécurité ou des taux d'encadrement peut mettre en difficulté certains candidats.
La place de l'élève dans la démarche d'apprentissage est trop peu mise en avant par les candidats.
Les prolongements interdisciplinaires sont majoritairement valorisés car ils peuvent témoigner de la polyvalence du professeur des écoles. Toutefois, ils ne doivent pas se subsister à la pratique sportive mais la compléter.
L'entretien permet parfois au jury d'ouvrir le questionnement sur d'autres champs d'apprentissage, d'autres APSA ou sur un autre cycle. Cela ne doit pas déstabiliser le candidat mais au contraire lui permettre de valoriser l'étendue de ses connaissances et la polyvalence attendue d'un professeur des écoles.
Les candidats qui ont une expérience d'éducateur sportif ou d'animation doivent veiller à bien discerner l'apprentissage d'une pratique sportive en club ou l'animation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école.
L'usage du tableau est peu utilisé. Certains candidats gagneraient à schématiser certaines réponses aux questionnements du jury pour éclairer leur propos.

4- Conseils donnés aux candidats pour l'entretien avec le jury

S'engager dans un véritable dialogue professionnel avec les membres du jury en argumentant ses choix mais en acceptant la controverse.

Veiller à la qualité de l'expression et utiliser un vocabulaire spécifique à la didactique de l'EPS.

Être à l'écoute des questions et savoir prendre le temps de la réflexion afin de structurer sa réponse. Il est attendu du candidat qu'il soit en capacité d'adopter une attitude réflexive face aux questions posées, qu'il puisse reconstruire, enrichir ou contextualiser en prenant en compte les remarques du jury. D'une manière générale, le jury n'attend pas une seule réponse possible.

Montrer une posture d'enseignant dans chacune de ses réponses en dépassant la description « du faire » et inscrire ses réponses en regard à des objectifs et des apprentissages visés.

Penser à mobiliser l'ensemble des enjeux de l'EPS dans les réponses (développement de compétences motrices, éducation à la santé, transmission de compétences psychosociales, transmission de valeurs).

Savoir distinguer APS/ EPS/ Sport scolaire et leurs interactions.
Avoir réfléchi en amont à la déclinaison dans tous les cycles des champs d'apprentissages ou APSA, pour lesquels les candidats peuvent être interrogés.
S'autoriser à expliquer que l'on n'a pas retenu un aspect ou une organisation dans sa proposition de situation en justifiant ce choix.

Savoir profiter des échanges pour montrer ses connaissances dans le domaine de l'EPS mais aussi la polyvalence attendue du professeur des écoles. À ce titre, ne pas hésiter à sortir du cadre de l'EPS et à envisager les liens avec les autres domaines d'enseignements.

SECONDE PARTIE :

Entretien métier

1 Présentation du candidat

Dans la grande majorité la présentation est préparée et le temps prévu est pleinement investi. Pour autant, la récitation d'un discours ou sa lecture peut desservir les candidats.
Les présentations ne sont pas toutes préparées. Pour certaines les propos ne sont que peu structurés et le temps imparti, pourtant relativement court, n'est pas tenu.
L'exposé linéaire d'expériences ne suffit pas à témoigner des capacités et de la motivation. De nombreux candidats organisent leur présentation sur le récit chronologique de leur parcours et ceci sans extraire et donc valoriser les points saillants de leur expérience qui leur permettraient de se projeter dans la profession d'enseignant. Certains même ne tirent pas de profit de leur MASTER MEEF ou de leur stage en pratique accompagnée.
En revanche, les candidats dont la présentation est remarquée savent faire des choix dans leur parcours, les valoriser et les mettre au service d'une juste projection dans le métier. Ils ont ainsi un propos structuré et savent mettre en avant leurs expériences significatives, les compétences acquises et mobilisables dans l'exercice du métier de professeur des écoles.
D'une manière générale les candidats n'expriment pas encore suffisamment leur motivation à devenir enseignant et font peu référence aux exigences du métier tout comme aux obligations et devoir du fonctionnaire.

2 Conseils donnés aux candidats pour leur présentation

Préparer la prise de parole. La présentation de 5 minutes doit être préparée et faire l'objet d'une réflexion de la part du candidat en évitant la simple lecture ou récitation chronologique de son curriculum vitae.
Veiller à la mise en voix de cette présentation : débit, articulation, tonalité, signes non verbaux.
Tenir un propos structuré et fluide.
Identifier et développer les compétences acquises dans son parcours lorsqu'elles sont transférables au métier d'enseignant ; savoir les caractériser.
Exprimer clairement et sincèrement sa motivation à devenir enseignant et savoir argumenter ce choix de vouloir intégrer le service public d'éducation.

3 Entretien avec le jury sur la présentation du candidat

Cette épreuve est souvent mal comprise par le candidat.
L'entretien consiste, pour le jury, à amener le candidat à ce qu'il n'aurait pas suffisamment fait lors de sa présentation, c'est-à-dire à préciser sa motivation, à extraire des points saillants de son parcours ou à valoriser des compétences acquises transférables dans l'exercice du métier de professeur des écoles.
L'entretien vise également engager le candidat dans une projection dans le métier.
Face à des profils parfois semblables, le jury cherche à aider les candidats à se différencier en recherchant leur singularité.
Les candidats habiles entrent véritablement en interaction avec le jury et profitent des échanges pour justifier leur motivation et se projeter dans la réalité du métier d'enseignant.
En revanche, certains candidats montrent peu d'ouverture à d'autres questionnements, se limitent à leur expérience et sont en difficulté pour se projeter dans l'exercice concret du métier.
L'entretien montre parfois que les candidats ont une représentation partielle ou erronée des missions de l'enseignant ou de l'organisation et du fonctionnement du système éducatif.

4 Conseils donnés aux candidats pour l'entretien sur leur présentation

Etre attentif aux questions pour entrer en interaction avec les membres du jury et accepter la controverse.
Faire des liens entre l'expérience acquise, qu'elle soit universitaire, professionnelle ou même associative et la connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles. Les candidats doivent penser le métier d'enseignant dans sa globalité et pas uniquement dans ses dimensions didactiques et pédagogiques.
Avoir une connaissance du fonctionnement du système éducatif ainsi que du référentiel de compétences du professeur des écoles. Bien identifier l'action du professeur dans un collectif (équipe, institution, famille, partenaires).
Connaître et savoir expliciter les droits et devoirs des fonctionnaires et leur expression dans le métier de professeur.
Ne pas hésiter à s'appuyer sur des situations vécues pour mieux justifier son propos.
Exprimer clairement sa motivation, ses origines et ses valeurs tout en montrant une juste vision du métier avec ses atouts, ses intérêts mais aussi ses difficultés. Eviter les clichés : « j'ai toujours voulu faire ça », « j'adore les enfants », etc.

Les candidats doivent davantage s'emparer de ce court moment pour mieux se singulariser.

5 Mises en situation

Les mises en situation proposées sont souvent ouvertes de manière à permettre aux candidats de les analyser, de les problématiser et de les contextualiser au regard des textes réglementaires et des priorités nationales. Ceci étant, pour de nombreux candidats l'analyse de la situation est souvent réduite à des réponses courtes, automatiques et immédiates sans prendre le temps de la réflexion et sans chercher à en dégager la problématique.
Les candidats qui réussissent se distinguent par leur positionnement mais aussi par leur capacité à analyser les différentes pistes évoquées et à proposer des réponses réfléchies et mesurées à la situation. Ils arrivent à prendre de la hauteur par rapport à la question posée et à situer la problématique dans des enjeux plus larges. Ils savent, le cas échéant, faire appel à des personnels extérieurs lorsque la situation l'impose. Certains se démarquent par leur capacité à faire preuve de discernement et de bon sens pour proposer des éléments de réponse constructifs, affichant une posture adéquate correspondant à celle d'un fonctionnaire de l'État exerçant au sein d'un collectif.
Les prestations les mieux réussies reposent souvent sur une pratique de la classe ou de vie d'école et non sur des réponses superficielles, formelles et inadéquates. Ces candidats manifestent un esprit d'ouverture accessible à la remise en question des postures inadaptées à l'exercice du métier.
Certains candidats ont du mal à passer d'une gestion individuelle de la situation à une gestion globale partagée avec l'équipe. Le recours à l'autorité (chef d'établissement, Inspecteur de l'Education Nationale) est souvent présenté comme la première solution précisément parce que les candidats ne proposent pas de gestion concertée de la situation.
Dans la grande majorité les valeurs et principes de la République sont trop peu énoncés par les candidats pour justifier leurs réponses. On note que bon nombre d'entre eux sont en difficulté pour expliciter les valeurs et les exigences du service public et donc pour pouvoir y faire référence dans leurs réponses aux situations proposées. Par ailleurs, la méconnaissance des textes et des responsabilités de chacun peut être un frein pour réussir à se positionner en tant que fonctionnaire d'État.

6 Conseils donnés aux candidats pour répondre aux mises en situation

Prendre le temps de l'écoute lors de la présentation de la situation. Ne pas hésiter à reformuler ou à demander des précisions pour s'assurer de sa bonne compréhension.
Prévoir une structuration de la réponse : reformulation de la problématique, énoncé du principe républicain, enjeu(x), hypothèse(s), pistes de réponse et ouverture. Les candidats sont invités à montrer qu'ils perçoivent le dilemme, à l'énoncer et à argumenter leur choix en prenant le temps

de considérer la situation sur une problématique plus large. Cela peut conduire à une réponse en plusieurs temps ou à plusieurs niveaux.
Penser à contextualiser la problématique (programmes, textes réglementaires, droits et devoirs…) et chercher à y répondre de façon pragmatique et réaliste tout en tenant compte de l'environnement humain (équipe éducative, famille, partenaires…) sans exclure de se référer à une expérience personnelle pouvant se rapprocher de la situation proposée.
Connaître les droits et devoirs des enseignants (et des parents) et montrer un positionnement affirmé de fonctionnaire d'État.
Se situer dans une chaîne hiérarchique et montrer une bonne connaissance des ressources humaines et matérielles (collègues, directeur, équipe de circonscription, équipe valeurs de la République, les guides ministériels…).
Appréhender le système éducatif français dans toutes ses dimensions (historique, organisation, fonctionnement, comparaison internationale) pour donner du sens aux priorités actuelles.
Connaître les valeurs et principes de la République et pouvoir les expliciter et les illustrer. Être en particulier capable d'approfondir le principe de laïcité et son application dans le domaine scolaire.
D'une manière générale, il est attendu du candidat qu'il entre dans un échange avec le jury en acceptant la controverse mais tout en affirmant sa posture dans un cadre légal de l'Institution.
Le candidat doit donner à voir une posture professionnelle ainsi que des capacités communicationnelles (écoute, distanciation, empathie, bienveillance, conviction et argumentation).

ÉPREUVE GLOBALE :

Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

1 La préparation de l'épreuve

Les différentes présentations attendues et entretiens de cette épreuve nécessitent une réelle préparation. On note à nouveau, une nette amélioration de cette préparation avec une prise en compte manifeste de la lecture du rapport de jury 2023. Néanmoins, il subsiste encore de grands écarts entre les candidats, qui pour ceux qui ont le moins bien réussi, témoignent d'une préparation insuffisante ou jugée souvent superficielle par le jury.

Les candidats sont donc invités à préparer et à structurer plus clairement leurs présentations tout en évitant les discours convenus et parfois appris par cœur qui peuvent les desservir.

2 L'attitude et l'expression des candidats.

Au-delà des connaissances nécessaires aux différentes parties de cette épreuve, l'attitude et l'expression des candidats sont des critères d'évaluation pour le jury.
La qualité de l'expression est un atout recherché : débit de parole, niveau de langue, para verbal, vocabulaire professionnel, etc. de même que la capacité à faire preuve d'écoute et de sincérité.
Le jury attend des candidats qu'ils se tiennent convenablement durant l'ensemble de l'épreuve.
La posture physique doit être adaptée. Un regard à l'ensemble des membres du jury est apprécié.
Les candidats souriants montrent également une bonne image de l'enseignant qu'ils pourraient devenir.
Le jury attend des candidats une certaine assurance sans, pour autant, montrer trop de certitudes et tout en préservant une certaine humilité. Certains candidats ont encore du mal à entrer dans une véritable interaction avec le jury et à accepter la controverse professionnelle pour faire évoluer/adapter leur proposition et tenir compte d'autres points de vue. Cette posture, peu compatible avec les attentes du métier peut les pénaliser.

3 Le positionnement des candidats

Sur l'ensemble de cette épreuve en deux parties distinctes, les candidats ne doivent pas s'interdire de se positionner en tant que professeur des écoles et non en tant que simple candidat. Nombre de candidats qui réussissent se projettent ainsi plus aisément dans leur future fonction et appréhendent les responsabilités qui seront les leurs. L'enseignement implique de faire des choix, de la sorte, les meilleurs candidats n'hésitent pas à les assumer et à les étayer par des arguments circonstanciés.

Les candidats sont invités à mieux mobiliser leur expérience professionnelle en évitant l'implicite et les réponses générales, confuses, peu applicables ou trop vagues. Il est aussi attendu qu'ils sachent prendre position, argumenter leurs choix tout en étant capable d'être à l'écoute et de se remettre en question.

Il est essentiel pour les candidats d'adopter une posture en adéquation avec les fonctions qu'ils souhaitent exercer au sein de l'Institution et qui ne saurait être contradictoire par rapport à l'affirmation des valeurs et principes républicains.

REMERCIEMENTS

Je remercie vivement les deux coordonnateurs, les inspecteurs IEN et IA-IPR, les professeurs, les conseillers pédagogiques, les administratifs qui ont participé à la session 2024 du concours de recrutement de professeurs des écoles, en leur qualité d'organisateurs, de concepteurs de sujets, de correcteurs des épreuves écrites, de membres de jury des oraux pour leurs précieuses collaborations.

Également, le service de la Division des Examens et Concours du rectorat sans lequel les différentes épreuves ne pourraient se dérouler.

Signé :

La présidente du jury

Marilyne Lutic